



## Objectifs

- Créer une mosaïque de végétation favorable à la biodiversité
- Éviter le surpâturage des parcelles et une dégradation des sols
- Éviter les zones de refus de pâturage



## Principes généraux

- Évaluer la surface éco-pâturable réelle disponible
- Prendre en compte l'animal
- Définir la nature du milieu (humide ou non)
- Définir les objectifs de gestion



## Réfléchir à l'adéquation entre le troupeau et le milieu

Pour un pâturage efficace avec un chargement adapté, il est important de prendre en compte le type d'animal, la race mais aussi les caractéristiques physiques de chaque individu du troupeau (âge, gabarit, sexe, en gestation...).

L'ajustement du chargement au cas par cas à la parcelle permet de limiter la dégradation des sols et de répondre aux objectifs de gestion fixés, maintenir un espace herbacé ou reconquérir un espace embroussaillé par exemple.



## Adapter le nombre d'animaux à la parcelle (chargement)

Le chargement d'une parcelle correspond au nombre d'animaux que l'on va placer sur un terrain de surface donnée pour un temps défini. Il s'exprime en Unité Gros Bétails par hectare et par an (UGB / ha / an).

Cette notion de chargement donne des valeurs repères de pression mais une même valeur d'UGB/ha/an peut se traduire sur le terrain de façon très différente selon le contexte.

C'est pourquoi, en éco-pâturage il est indispensable d'observer les résultats et de réajuster la pression si nécessaire.

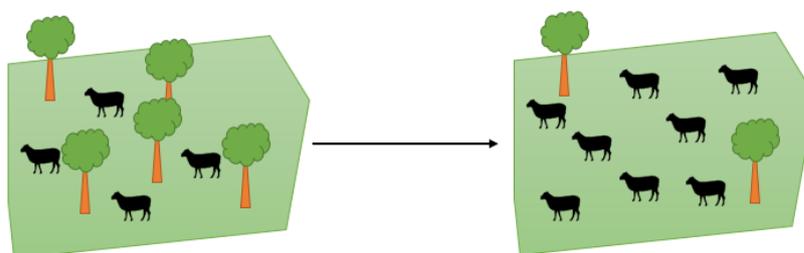
### Préférer une réflexion au cas par cas

En fonction des **enjeux écologiques** :

- 0,25 à 1 UGB/ha/an pour des espaces à forts enjeux (zones humides, coteaux calcaires)
- jusqu'à 1,5 UGB/ha/an pour des espaces à faibles enjeux (friches, parcs, ...)

En fonction des **objectifs de gestion** :

- pour un entretien courant d'une végétation herbacée basse, un chargement compris entre 0,25 à 1 UGB/ha/an est suffisant
- pour contrer l'embroussaillage d'une parcelle un chargement plus fort est conseillé (1,5 UGB/ha/an)



## Calculer la taille du troupeau

Une formule théorique permet de calculer le nombre d'animaux à mettre sur la parcelle.

Pour réaliser le calcul, il faut connaître :

- la charge par hectare que vous souhaitez appliquer (selon l'intérêt écologique du milieu et les objectifs de gestion)
- l'UGB des animaux choisis : selon le gabarit de l'animal et son état physiologique, la valeur sera différente, il est donc important de considérer l'équivalent UGB de chaque individu du troupeau et de réaliser une moyenne.

De la même manière lors de pâturage mixte, il faut effectuer la moyenne des UGB de toutes les espèces choisies.

La valeur finale obtenue sera à adapter suivant l'observation des animaux et de la végétation.

$$\frac{\text{Charge/ha} \times \text{surface (ha)}}{\text{UGB des animaux choisis}} \times \frac{365}{\text{Jours de pâturage/an}} = \text{Nombre d'animaux}$$

### Cas concret !

Une collectivité souhaite faire pâturer un espace vert de 3 ha d'avril à octobre avec un pâturage mixte ovin / caprin. D'après le calcul elle pourra placer environ 20 animaux à l'année.

$$\frac{(0.5 \times 3)}{0.15} \times \frac{365}{183} = 10 \times 2 = 20$$

Vous trouverez ci-dessous quelques valeurs de référence :

Type d'animaux	Équivalent en UGB
<b>Bovin :</b>	
- Vache laitière	1 UGB
- Vache allaitante	0,85 UGB
- Taureau	0,9 UGB
<b>Ovin et caprin</b>	0.15
<b>Équin :</b>	
- Gros gabarit	1,4 UGB
- Petit gabarit et jument	0,8 UGB